

Dates et Lieu de Formation : de 8H30 à 16H30

Module 1 : 17 ET 18 SEPTEMBRE 2026

Module 2 : 19 ET 20 NOVEMBRE 2026

Module 3 : 11 ET 12 MARS 2027

AU

Centre de Formation aux Métiers de la Santé

Allée Jacques Monod – BP 609

62321 BOULOGNE SUR MER CEDEX

Merci de nous contacter pour obtenir les conditions d'accueil et d'accessibilité des personnes en situation de handicap

CONTACTS

Coordonnateur de projet : Delphine BOUCHER Tél. : 03.21.99.32.54

Secrétariat : 03.21.99.30.61 Fax : 03.21.99.38.92

Mail : d.boucher@ch-boulogne.fr

<http://www.ch-boulogne.fr/cfms/ifsi-ifas/formation-continue-2>



Suivez-nous sur Facebook : www.facebook.com/ifsiboulognesurmer/

F
O
R
M
A
T
I
O
N

C
O
N
T
I
N
U
E



FORMATION CERTIFIANTE EN EDUCATION THERAPEUTHIQUE DU PATIENT (42 HEURES)

Durée de la formation : 6 Jours pour les 3 modules

Coût de la formation : 10 800 € pour un groupe de stagiaires

: 950 € par stagiaire

Nombre de participants : 12 maximum

6 minimum

SIRET : 2.66.209.402.000.20

Numéro de Déclaration d'Activité : 3162 P 00 2562

Numéro d'enregistrement Organisme de DPC : 2279

Mis à jour le 05/03/2026

Textes de référence :

- Décret N° 2010-906 du 02 août 2010, modifié par les arrêtés du 31 mai 2013, du 14 janvier 2015, et du 30/12/2020 relatifs aux compétences requises pour dispenser l'éducation thérapeutique du patient (ETP).
- Les recommandations émises par l'OMS et la HAS.
- Article 84 de la loi HPST.

Participants et Prérequis : aucun prérequis

La formation est ouverte à tout soignant (médical, paramédical et autre) prenant en soins des personnes atteintes d'une maladie chronique et désirant se former ou se perfectionner en éducation thérapeutique. Elle est organisée en 3 modules de 2 jours (42 heures). La présence est obligatoire à l'ensemble des trois modules.

Objectifs de la formation visant le développement des aptitudes et des compétences du stagiaire:

Développer ou renforcer les compétences nécessaires pour dispenser l'éducation thérapeutique du patient dans le cadre d'un programme :

- Créer une relation éducative
- S'entretenir avec le patient pour analyser sa situation, ses pratiques de santé et ses besoins en matière d'éducation
- Etablir avec le patient des objectifs éducatifs et construire avec lui un plan d'actions personnalisé
- Mettre en œuvre le plan d'actions personnalisé avec le patient et avec les différents acteurs ; concevoir et animer des séances d'éducation thérapeutique
- Evaluer avec le patient les pratiques et les résultats de la démarche d'éducation thérapeutique

Méthodes pédagogiques mobilisées :

Elles sont variées , participatives, interactives et alternent :

- Des travaux en groupe et des travaux en séance plénière.
- Des apports théoriques et des mises en situations avec pratiques simulées.

Elles proposent des techniques et outils éducatifs utilisables par les soignants.

Contenu de la formation :

- La maladie chronique : définition, épidémiologie, répercussions sur la qualité de vie, approche psychologique
- L'ETP : sa place dans le contexte politique et législatif en matière de santé, sa place dans la prise en soins des maladies chroniques
- La démarche d'ETP : conception, mise en œuvre et évaluation d'un programme négocié avec le patient
- La communication empathique, l'écoute active
- Le soutien de la motivation : le processus de changement de comportement, l'entretien motivationnel, la décision médicale partagée
- Le processus d'apprentissage, le développement des compétences du patient (autosoins et psychosociales)
- Les techniques d'animation de groupe et les outils pédagogiques
- L'évaluation : du développement des compétences du patient et du programme d'ETP
- Le patient expert : place, intérêt et limites de sa participation à un programme d'ETP

Intervenants:

Médecin en diabétologie

Cadre de santé formateur et titulaire d'un master 2 en éducation thérapeutique

Evaluation et délivrance de l'attestation :

- Un bilan initial et un bilan final permettent aux stagiaires d'apprécier le développement de leurs connaissances
- Une évaluation de la satisfaction et de la qualité de la formation par le stagiaire est proposée en fin de formation
- Une attestation d'assiduité à la session de formation et un certificat d'acquisition des compétences pour dispenser l'ETP sont délivrés

